

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

La télévision Numérique Terrestre sera diffusée – dans un proche avenir – par l'émetteur principal de « **SAINT JEAN PIED DE PORT - AGGLOMERATION** ».

Parmi les fréquences affectées à ces nouvelles chaînes, certaines sont incompatibles avec les fréquences du réémetteur de : « **SAINTE ETIENNE DE BAIGORRY 1 - URCHILO** ».

Le C.S.A. a donc pris la décision de modifier **une** fréquence sur ce réémetteur afin de **garantir la réception de la Télévision Analogique**.

Les téléviseurs et les magnétoscopes devront être réglés sur ce nouveau canal.

Ceci concerne certains téléspectateurs de la commune de **BANCA, SAINT ETIENNE DE BAIGORRY,**

Où la chaîne **France 2**, diffusée actuellement par le réémetteur de **SAINTE ETIENNE DE BAIGORRY 1 - URCHILO** sur le canal **49** passera sur le canal **45**.

**La date de basculement prévue est le 04 février 2010.**

Avant d'effectuer les modifications sur les appareils, il convient tout d'abord de lire attentivement leurs notices d'utilisation.

Pour réaliser les réglages sur les matériels audiovisuels récents, il suffit de sélectionner la recherche automatique des canaux par les télécommandes.

Pour les équipements plus anciens, la recherche des nouveaux canaux se fait manuellement.

A partir du 04 février 2010 et jusqu'au 20 mars 2010,

Un numéro azur (coût d'un appel local) sera mis à la disposition des téléspectateurs pour leur fournir les informations nécessaires aux réglages ou à la réalisation gratuite des modifications par un antenniste agréé.

Ce service sera ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00 et le samedi de 8h00 à 20h00.



Une **page web** sera également mise à la disposition des téléspectateurs pour les informer sur le déroulement de cette opération.

Site Internet : [www.r-c.fr](http://www.r-c.fr)

Rubrique : Réaménagements

Département : Pyrénées Atlantiques (64)